

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 7

DELIBERATION N° 23 -2017

Séance du jeudi 4 mai 2017



L'an deux mille dix-sept et le jeudi 4 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 avril 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. Pierre POUILARD, M. Jean-Pierre NOMIUS, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle

**Absent non excusé :** Jean-Claude FAURE

**Absentes excusées :** Danielle BLANC, Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre NOMIUS

Monsieur Roger MARTIN, 1<sup>er</sup> Adjoint, quitte la salle et ne prend pas part au vote

**Objet :** Adjoint administratif

Le Maire indique aux membres présents que la secrétaire de mairie en poste actuellement va partir à la retraite fin juin 2017. Pour pourvoir au remplacement, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à mi-temps soit 17h30 par semaine, Indice 340/321.

- Suite à la déclaration de vacance du poste le 21 mars auprès du Centre de Gestion 05 et de l'appel à candidature déposé le même jour avec un délai de réponse fixé au 6 avril
- Après analyse des candidatures

Le Maire indique aux membres présents le recrutement de Madame Laura MARTIN à compter du 15 mai 2017, afin de pouvoir être formée jusqu'au 30 juin 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Approuve la proposition de son Maire
- Décide la création du poste d'adjoint administratif à mi-temps, soit 17h30 par semaine
- Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré, le 4 mai 2017



*Rémi Costorier*